

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, SŒUR JUMELLE DE L'ÉCONOMIE CAPITALISTE...

Une vaste entreprise de mystification

L'Économie sociale et solidaire (ESS) désigne en principe des entreprises organisées sous des formes de coopératives, de mutuelles, d'associations ou de fondations dont le fonctionnement interne et les activités sont fondées sur un principe de solidarité et d'utilité sociale. Ces entreprises doivent adopter des modes de gestion «dites démocratiques» et participatives. Les bénéfices qu'elles réalisent et leurs utilisations doivent être encadrés. Le profit individuel est proscrit et les résultats doivent être réinvestis et partagés équitablement. Seulement la réalité est tout autre, c'est surtout une vaste supercherie intellectuelle. Les dirigeants de toutes ces «boutiques» prétendent faire partie de l'ESS sont en fait des capitaines d'industrie, d'entreprises capitalistes et non des moindres. Dans la mesure où la plupart d'entre elles sont des banques, des assurances, des mutuelles qui usurpent leurs noms. Là encore, il s'agit pour ces maquignons de tromper les gens en leur faisant croire qu'ils cotisent et qu'ils mettent leur argent dans des mutuelles et surtout que ce ceux eux qui décident! En réalité ce sont de grands groupes privés capitalistes: le Crédit agricole, le Crédit mutuel, la Caisse d'épargne, les Mutuelles de santé, du logement et d'assurances diverses et variées qui sont de véritable entreprises, avec conseil d'administration, PDG et actionnaires. Au sein de ces entreprises, les travailleurs(es) et encore moins les adhérents(es) ont leur mot à dire, bien que la propagande consiste à leur faire croire le contraire. Aujourd'hui en France, l'ESS c'est: 10% du PIB (Produit intérieur brut) qui est réalisé par 200.000 entreprises et 2.380.000 salariés. Cela représente une masse de 54 milliards d'euros et 12,7% des emplois privés en Métropole et en Outre-mer. Ces entreprises deviennent au fil des années de véritables mastodontes, au sein desquelles la transparence et le fonctionnement sont de plus en plus compliqués à comprendre et se font de plus en plus opaques au profit d'un capitalisme pur et dur. D'autant que depuis 1991, elles peuvent disposer de filiales de droit privé via la création de holding. Ainsi, l'essence même de l'ESS finit par disparaître.

L'ESS, convoitée par les requins de la finance et du grand capital industriel

C'est ainsi que l'ESS n'échappe pas à la voracité du président/banquier Macron. A l'instigation de son pote de toujours, (15 ans) Jean-Marc Borello, président du groupe SOS et délégué national à la transformation économique et sociale d'*En marche*, le pouvoir s'apprête à la réformer et à la transformer en une entreprise capitaliste. C'est-à-dire qu'ils vont tenter de manipuler l'opinion publique en se servant de l'ESS pour démontrer que l'entreprise capitaliste est en fait un lieu où l'économie est un moyen social d'être solidaire avec le peuple, un lieu de partage. Jean-Marc Borello est un ancien éducateur spécialisé. Il a exercé dans un centre d'accueil pour délinquants avant de créer en 1984, le groupe SOS qui depuis n'a cessé de croître au point de devenir leader européen, dans le domaine social et solidaire, (sic!). Son groupe, dont il est le PDG, a étendu ses tentacules sur tous les secteurs sociaux et a absorbé des secteurs très rentables et sources de profits comme: des hôpitaux, des crèches, des maisons de retraites ou des entreprises d'insertion. Le jésuite à une grande faculté d'adaptation: pour drainer les fonds publics et absorber les associations qui font dans le social, son groupe SOS fait, dit-il, dans l'ESS et il chante sur tous les toits qu'il n'y a pas d'actionnaire et qu'il n'y a pas de dividendes distribués. Il travaille également avec de grands groupes comme Orange, La Poste, la SNCF... et l'État. On ne peut pas dire que ces grands groupes aient la fibre sociale et solidaire très développée... Mais comme dit le proverbe: «Qui se ressemble s'assemble»! Borello courtise également les pouvoirs publics et «*dieu sait*» comme le bougre est sacrement introduit dans le milieu politique. «*J'essaie*, dit-il, d'associer les pouvoirs publics comme troisième acteur». Et, il y réussit très bien. Il y excelle même! En 1981, il entre au cabinet de Gaston Deferre, à la ville de Marseille. De 1984 à 1986, il est chef de cabinet de Gilbert Trigano, délégué chargé des nouvelles formations auprès du Premier ministre Laurent Fabius. Parallèlement, il est nommé en 1982, chargé de mission à la mission interministérielle de lutte contre la drogue

et la toxicomanie. Il fonde en 1984 avec Régine, l'association *SOS Drogue internationale*. Cette association se développe et crée d'autres associations qui rejoindront l'association mère pour étoffer le groupe SOS. Borello était jusque-là bénévole, il deviendra en 1998 salarié du groupe dont il est président du directoire. En fait, Borello n'est pas à la tête d'une entreprise de l'ESS mais bien d'une multinationale! D'ailleurs, ce «*grand patron*» est d'un cynisme et affiche sa morgue envers les travailleurs(es) quand il affirme que: «*L'entreprise n'est pas simplement un lieu dans lequel les salariés(es) sont exploités par les capitalistes; c'est un lieu où l'on acquiert sa dignité et pour ce faire, il faut équilibrer les rapports entre les employeurs et les employés*». Et, dit-il, «*Macron a prévu tout cela dans sa loi Travail*»! Quel jean-foutre! Il nie sciemment que les intérêts des patrons et ceux des salariés sont diamétralement opposés et surtout que la richesse des patrons provient du fait que ces derniers volent les travailleurs(es) en les exploitant d'une manière éhontée. Ce grand philanthrope prétend faire dans l'ESS, mais en matière d'exploitation capitaliste, il en connaît un rayon.

Jean-Jacques Borello, prédateur si peu social et pas tout solidaire: un bien triste personnage

Seulement, il est bien obligé de reconnaître que son entreprise est en fait une gigantesque start-up qui réalise entre 5 et 10 millions d'euros de bénéfices par an. Et qu'il se trouve à la tête de 15.000 salariés, qui ont généré en 2015, 850 millions d'euros de chiffre d'affaires. Le groupe est présent dans 54 pays et gère 480 établissements. En 1999, après une saisie d'ecstasy sur un client du «*Palace*», appartenant au groupe Régine dont il était le PDG, Borello est condamné à six mois de prison avec sursis pour «*avoir facilité l'usage illicite de stupéfiants en laissant se dérouler et prospérer son usage dans les établissements dont il avait la responsabilité*». Cela ne l'empêche pas de continuer à être présent dans bon nombre d'associations humanitaires et de truster les présidences et vice-présidences. Ainsi, dans les années 90-2000, il est engagé dans la lutte contre le sida, en qualité de Président de l'*Union des associations de lutte contre le sida* (UNALS); de vice-président d'*Ensemble contre le sida* (association présidée par Pierre Bergé). On le retrouve également auprès d'élus locaux, dont Jean-Luc Romero qui préside une association de lutte contre le sida. Ainsi, les associations de lutte contre le sida *Apparts, Arcat, Envoi insertion*, et le *Kiosque info sida toxicomanie* rejoindront le groupe SOS. En 1990, Borello est administrateur de l'*Institut des Tournelles*, une association de protection de l'enfance. Alors que le directeur de l'institut est soupçonné de viol sur mineurs, Borello le défend à la barre, convaincu de l'impossibilité d'histoires de pédophilie dans cette institution. Finalement, le directeur sera condamné à douze ans de prison, en 2004. En 2010, malgré tous ces «*tourments*» Borello devient le premier président du *Mouvement des entrepreneurs «sociaux»* (MOUVES), qu'il a contribué à créer. Avec les années et le développement important que connaisse le groupe SOS, la reconnaissance s'amplifie. Borello est surnommé le «*Bernard Tapie*», le «*Vivendi*», ou le «*Bill Gates*» - du social par la presse. En 2016, il est désigné par la fondation Schwab, entrepreneur social de l'année parmi douze personnalités choisies dans le monde. Il est administrateur de plusieurs fondations (*Veolia, Accor...*) En 2017, il reçoit le grand prix de l'esprit d'entreprendre par «*les acteurs économiques de la Tribune*». Il est par ailleurs chevalier de la *Légion d'honneur* et officier de l'*Ordre national du mérite*. En 2016, il devient délégué national de *En Marche*, mouvement présidé par Emmanuel Macron. Il sera membre de la commission d'investiture du mouvement pour les élections législatives. En septembre 2017, il n'a pas souhaité rejoindre le gouvernement. Il n'aurait pour autant pas fait tache au sein de tous ces ministres qui ont été plus ou moins rattrapés par les affaires... Cependant, il accepte à la demande de la ministre du Travail, Muriel Péricaud, de conduire à titre «*bénévole*» (sic), et ce en tant que président du groupe SOS une mission relative à l'innovation sociale au service de la lutte contre les exclusions du marché du travail. C'est justement, dans ce genre de mission auprès d'hommes et de femmes politiques que ce type de prédateur est le plus dangereux et nocif. En janvier 2018, Borello remet son rapport à la ministre du Travail sur «*les politiques d'inclusion*». C'est dans ce rapport que figure la fin des «*contrats aidés*» dans les secteurs associatifs et publics...

Borello, conseiller très privé de Macron

Son bénévolat n'est pas dénué d'intérêt: l'ami de Macron va, en contrepartie de sa prose antisociale et sous le couvert de l'ESS, pouvoir faire transiter vers le secteur privé la manne publique, via le groupe SOS présidé par Borello lui-même. C'est ainsi que l'ESS se trouve conjointement dans leur ligne de mire. A l'instigation de son ami, Macron et son gouvernement ont lancé le 18 janvier dernier, un appel à projets avec le label «*Pionniers French Impact*», autrement dit les «*Pionniers de l'Accélérateur national d'innovation sociale*», (AIS). *French Impact* est dans ce domaine le pendant de la *French Tech*, le label français attribué à des pôles métropolitains reconnus pour leur écosystème de start-up ainsi qu'une marque commune utilisable par les entreprises innovantes françaises. Cet appel à projets concernerait entre 10 et 15 associations et structures qui, si elles étaient sélectionnées, pourraient se partager sur cinq ans un jackpot de 1 milliard d'euros! Mais, gageons que dans cette opération le groupe de Borello est bien placé avec ces 480 structures. Il pourrait bien empocher la quasi-totalité du magot... Son président étant à la fois au four et au

moulin! La dérive du système coopératif est «en marche» et au rythme où les pilleurs s'activent à le vider de son contenu, il pourrait rapidement disparaître totalement. Ils ont déjà réussi à mettre leurs sales pattes sur l'ESS et le fonctionnement des coopératives est encore un obstacle à leurs yeux.

La parade: les SCOP, un danger pour le capitalisme!

Dans une SCOP (*Société coopérative de production*), les bénéfices sont répartis équitablement en 3 parts: une part pour la société, une part pour les salariés et une part pour les associés. Les dirigeants sont des mandataires sociaux mais sont assimilés à des salariés. Dans une SCOP, sous le statut de SARL (*Société à responsabilité limitée*), le gérant est élu par les salariés associés pour 4 ans. Si elle compte plus de 20 salariés, un conseil de surveillance doit être institué. Les membres de 3 à 9, sont élus pour 4 ans maximum. Dans une SCOP sous statut de SA (*Société anonyme*), les membres du conseil d'administration sont élus pour 6 ans et désignent un Président pour 6 ans. Les membres du conseil de surveillance sont élus pour 6 ans et désignent un directoire pour 4 ans. Dans une SCOP sous statut SAS (*Société par actions simplifiée*), le président est élu par les salariés associés pour 4 ans. Il est évident que tous ces défenseurs du capitalisme et de l'entreprise privée voient d'un mauvais œil ce type de fonctionnement. Ils craignent que les salariés(es) s'en inspirent et qu'ils décident de se prendre en main et de gérer eux-mêmes leurs entreprises et les communes: dans la mesure où ce qui est possible et qui fonctionne très bien pour les SCOP peut être aisément transposé à toutes les entreprises et aux communes. Le fonctionnement des SCOP pourrait bien être préparatoire et formateur pour demain à la mise en place d'une société autogestionnaire. Comme pour les SCOP, les travailleurs(es) après s'être approprié collectivement les moyens de production seraient en mesure de gérer économiquement, socialement leurs entreprises ainsi que les communes. Ainsi, la société autogérée permettra à tous les membres de la société d'être partie prenante de la vie sociale, de l'organisation de la société. Et ce, sans dirigeant, sans institution décisionnaire. Et, ce n'est pas une utopie!

Justhom
(Groupe de Rouen)
